

Evolutions 2016 de l'offre du réseau Aix-en-Bus

Rencontres avec les CIQ Les 29 février et 2 mars 2016

Liste des participants par réunion en annexe

Introduction

Cette réunion s'inscrit dans le cycle de rencontres 2016 des CIQ : il s'agit de la deuxième phase permettant de présenter l'avancement des études et des projets de modification du réseau à horizon juillet 2016 et septembre 2016, suite à l'écoute et à la prise en compte des demandes formulées lors des rencontres de début février.

Madame le Maire clôturera les travaux à l'occasion de la traditionnelle rencontre réunissant l'ensemble des CIQ, prévue le 30 mars à 17h30 dans la salle des Etats de Provence à la Mairie d'Aix-en-Provence.

Il est précisé dans le cadre de l'évolution des instances régissant les transports en Pays d'Aix, que les modifications présentées ne pourront être mises en place que si le vote des élus se tient au mois d'avril prochain afin de valider l'avenant avec le délégataire Keolis Pays d'Aix. Dans le cas contraire, les déviations minimales liées aux travaux sur les places Madeleine-Prêcheurs seront les seules évolutions effectivement mises en place.

Le travail relatif aux évolutions du réseau à l'horizon 2019 (mise en place de la ligne B du BHNS) fera l'objet de rencontres ultérieures et d'études complémentaires.

Ce compte-rendu reprend les éléments qui ont été abordés les 29 février et 2 mars derniers, lors des quatre réunions de secteurs regroupant les CIQ.

Impact des travaux en centre ville d'Aix-en-Provence

Les travaux des places Madeleine-Prêcheurs impliquent le déplacement du marché sur le cours Sextius, qui ne sera donc plus accessible aux véhicules de grand gabarit. Les hypothèses de déviation évoquées lors de la première série de réunions sont confirmées :

→ Les lignes du réseau Aix-en-Bus, à l'exception de la ligne 1 qui conserve son itinéraire par l'avenue Georges Pompidou, sont déviées par la rue de la Molle, l'avenue de Lattre de Tassigny et le boulevard de la République.

→ Les lignes du réseau interubain du Pays d'Aix seront déviées par la rue de la Molle, l'avenue de Lattre de Tassigny puis les avenues Georges Pompidou et Max Juvénal pour se rendre en gare routière.

Ces évolutions ne pourront être efficaces sans aménagements de voirie favorisant la circulation des transports en commun. Ces aménagements sont détaillés plus avant dans ce compte-rendu.

Détail des lignes impactées par les modifications d'itinéraires

Ligne 3 :

Déviations par la rue de la Molle, l'av. de Lattre de Tassigny, puis retour sur le cours des Minimes.

→ amplitude et fréquence maintenues

Jours de fonctionnement	Tous les jours
Amplitude en semaine	6h00 - 21h50
Fréquence en heures de pointe en semaine	Un bus toutes les 15 minutes
Fréquence en heures creuses en semaine	Un bus toutes les 15 minutes

Ligne 5 :

Déviations par la rue de la Molle, l'avenue de Lattre de Tassigny, le boulevard de la République

→ amplitude et fréquence maintenues (1 bus supplémentaire nécessaire à ce maintien)

Jours de fonctionnement	Tous les jours
Amplitude en semaine	6h00 - 22h40
Fréquence en heures de pointe en semaine	Un bus toutes les 10 minutes
Fréquence en heures creuses en semaine	Un bus toutes les 10 minutes

Ligne 6 :

Déviation par la rue de la Molle, l'avenue de Lattre de Tassigny, le boulevard de la République, avec terminus dans la gare routière :

- amélioration des conditions d'attente et de correspondance (avec renforcement de la signalétique en gare routière pour indiquer le réseau urbain)
- suppression de la régulation sur le rond-point Anouar El Sadate
- amplitude et fréquence maintenues

Spécificités ligne 141 :

- déviation de la ligne 141, actuellement articulée avec la ligne 6, en cours d'étude.

Jours de fonctionnement	Du lundi au samedi
Amplitude en semaine	6h10 - 21h40
Fréquence en heures de pointe en semaine	Un bus toutes les 12 minutes
Fréquence en heures creuses en semaine	Un bus toutes les 15 minutes

● études complémentaires :

- augmentation de l'offre du samedi et des vacances scolaires sur la 141 pour améliorer la liaison Trois Bons Dieux – Aix pendant les travaux.
- recherche par la collectivité d'un matériel plus adapté à l'exploitation de la ligne 141 à l'horizon septembre 2016
- examen sur place le 08/03/2016 des conditions réelles de circulation, dans le quartier de la rue Saint-Thomas de Villeneuve, afin de s'assurer des itinéraires les plus pertinents en termes de fluidité aux heures de pointe. Les faisabilités techniques ont été établies.

Ligne 13 :

En direction de Puyricard, accès à l'av. de Lattre de Tassigny directement par la rue de la Molle.

En direction du Tholonet, pas de modification.

- fréquence maintenue
- amélioration de l'amplitude (cf infra).

Jours de fonctionnement	Tous les jours
Amplitude en semaine	6h25 – 22h00 (+1h30 de service)
Fréquence en heures de pointe en semaine	Un bus toutes les 12 minutes
Fréquence en heures creuses en semaine	Un bus toutes les 15 minutes

● étude complémentaire de maintien de l'itinéraire actuel les jours hors marché :

Comme convenu en réunion, cette option a été étudiée plus précisément. Il est confirmé que ce maintien n'est pas envisageable en raison de l'inévitable modification de toute la grille horaire de la ligne un jour sur deux. Cette différence d'horaires dégraderait sans aucun doute la lisibilité et la fiabilité de la ligne : les usagers seraient contraints de changer leurs horaires de déplacement en fonction du jour de la semaine, ce qui est facteur de confusion et conduirait à des situations inextricables pour les usagers ayant des contraintes horaires fortes (heures d'entrée à l'école le matin pour les très nombreux scolaires empruntant la 13, heures de correspondance avec d'autres transports en commun, par exemple pour Marseille etc..).

Ligne 21 :

En raison des travaux dans le secteur Madeleine-Prêcheurs, la ligne 21 est limitée à Bellegarde et ne dessert plus Beauvallon (desserte reprise par la Mini 3).

→ amplitude maintenue

→ amélioration de la fréquence grâce à la réinjection des gains de kilomètres et de temps de parcours : un bus toutes les 40 minutes en heures de pointe et toutes les 55 minutes en heures creuses (au lieu de 60 minutes aujourd'hui)

Jours de fonctionnement	Du lundi au samedi
Amplitude en semaine	6h00-19h50
Fréquence en heures de pointe en semaine	Un bus toutes les 40 minutes <i>(au lieu de 60 minutes aujourd'hui)</i>
Fréquence en heures creuses en semaine	Un bus toutes les 55 minutes <i>(au lieu de 60 minutes aujourd'hui)</i>

● *étude complémentaire en cours afin de coordonner les horaires des lignes vers St-Marc-Jaumegarde*

→ *coordination lignes régulières / services scolaires (horaires collège Campra)*

→ *arrêt J14 desservi par le scolaire mais pas par la 21 : situation actuelle à maintenir*

Ligne 23 :

La ligne 23 est limitée à Bellegarde. En direction de Parc Rigaud, la ligne empruntera l'avenue Jules Isaac et reprendra son itinéraire à Espérantistes.

→ amplitude maintenue

→ amélioration de la fréquence grâce à la réinjection des gains de kilomètres et de temps de parcours : un bus toutes les 25 minutes en heures de pointe (au lieu de 40 minutes aujourd'hui) et toutes les 40 minutes en heures creuses (au lieu de 60 minutes aujourd'hui).

Jours de fonctionnement	Du lundi au samedi
Amplitude en semaine	6h45-20h05
Fréquence en heures de pointe en semaine	Un bus toutes les 25 minutes <i>(au lieu de 40 minutes aujourd'hui)</i>
Fréquence en heures creuses en semaine	Un bus toutes les 40 minutes <i>(au lieu de 60 minutes aujourd'hui)</i>

● *étude complémentaire pour étudier le renforcement de l'offre sur la boucle Aqueduc en début d'heure de pointe du soir (vers 15h30-16h00).*

Ligne 25 :

Déviation par la rue de la Molle, l'avenue de Lattre de Tassigny, le boulevard de la République, avec terminus dans la gare routière :

- amélioration des conditions d'attente et de correspondance (avec renforcement de la signalétique en gare routière pour indiquer le réseau urbain)
- suppression de la régulation sur le rond-point Anouar El Sadate
- amplitude et fréquence maintenues

De plus, compte tenu des surcharges constatées dès Venelles, un renfort d'offre sur la ligne 120 sera prévu (au moins deux trajets supplémentaires aux heures de pointe).

Jours de fonctionnement	Tous les jours
Amplitude en semaine	6h40-20h15
Fréquence en heures de pointe en semaine	Un bus toutes les 30 minutes
Fréquence en heures creuses en semaine	Un bus toutes les 30 minutes

- *étude complémentaire en cours pour déterminer la pertinence de la suppression de la boucle de l'Agnel à Venelles.*

Mini 1 :

La Mini 1 voit son itinéraire simplifié en direction de Cité du Livre en passant par la rue de la Mule Noire ou la rue de l'Opéra (en fonction des possibilités de traversée de la rue Thiers), puis la rue Tournefort et le cours Mirabeau, qui sera désormais desservi tous les jours.

- simplification de l'itinéraire de la ligne
- amélioration de la lisibilité de la ligne grâce au passage désormais systématique sur le cours Mirabeau, grâce au regroupement des commerces du marché sur un seul côté du cours.
- amplitude et fréquence maintenues

Jours de fonctionnement	Du lundi au samedi
Amplitude en semaine	6h40-20h40
Fréquence en heures de pointe en semaine	Un bus toutes les 20 minutes
Fréquence en heures creuses en semaine	Un bus toutes les 20 minutes

- *post-réunion : Il était initialement prévu la desserte des commerces du Val-St-André en heures creuses (9h00-16h00). Après concertation avec les habitants du quartier, Mme Hernandez informe la collectivité du retrait de la proposition de prolonger la M1 aux heures creuses vers le Val-St-André. La ligne M1 sera donc constante toute la journée en reliant ses terminus actuels : Cité du Livre – La Torse. L'impact de cette décision sur l'offre est en cours d'examen complémentaire.*

Mini 2 :

La Mini 2 voit son itinéraire modifié en raison de l'impossibilité de joindre le sud et le nord par l'itinéraire actuel (est du centre ville). La ligne passera désormais par l'ouest du centre ville (Rotonde République) en faisant un tiroir systématique sur le cours Mirabeau.

- amélioration de la lisibilité de la ligne grâce au passage désormais systématique sur le cours Mirabeau, grâce au regroupement des commerces sur un seul côté du cours.
- amplitude maintenue
- fréquence améliorée sur la partie Cuques -Rotonde : un bus toutes les 8 minutes en moyenne (au lieu de 12 minutes aujourd'hui) avec un cadencement plus régulier
- fréquence améliorée sur la partie Rotonde - Hôpital : un bus toutes les 15 minutes en moyenne (au lieu de 20 minutes aujourd'hui).

Jours de fonctionnement	Du lundi au samedi
Amplitude en semaine	6h50-21h00
Fréquence en heures de pointe / creuses en semaine	Cuques-Rotonde : un bus toutes les 8 minutes <i>(au lieu de 12 aujourd'hui)</i> Rotonde – Hôpital : un bus toutes les 15 minutes <i>(au lieu de 20 aujourd'hui)</i>

Mini 3 :

La ligne Mini 3 voit son itinéraire modifié avec la nécessité d'emprunter le tour de ville. Elle reprendra également la desserte de Beauvallon qui n'est plus possible par la ligne 21 en raison de la fermeture à la circulation de la rue Pierre et Marie Curie.

- amplitude et fréquence maintenues
- amélioration de la desserte de la Chevalière (qui sera le terminus de 2 bus sur 3)
- maintien de la desserte de Beauvallon (un bus toutes les heures vers le centre ville)
- desserte du centre par le cours Mirabeau et la rue d'Italie au lieu du bd du Roi René

Jours de fonctionnement	Du lundi au samedi
Amplitude en semaine	7h00 - 21h20
Fréquence en heures de pointe en semaine	Un bus toutes les 25 minutes
Fréquence en heures creuses en semaine	Un bus toutes les 20 minutes

● *Etude complémentaire en cours :*

- desserte de la placette à l'entrée de la zone pavillonnaire Beauvallon.

Diablines :

● *Etude toujours en cours :*

Extension des circuits A et B par l'avenue Jean Jaurès et la rue des Cordeliers

- desserte au plus près du marché cours Sextius*
- amplitude et fréquence maintenues*

Ouverture du P+R Krypton

Il est confirmé que des lignes interurbaines du Territoire Pays d'Aix et du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône feront leur terminus au P+R Krypton.

Liaison avec le centre ville :

- **Renforcement de la ligne 7** en heures de pointe (objectif : un bus toutes les 7 à 10 minutes au lieu d'un bus toutes les 15 minutes aujourd'hui). Attention : pour les liaisons au-delà du centre, vers les Hauts-de-Brunet, elles seront maintenues avec une fréquence d'un bus toutes les 15 minutes.

La fréquence en heures creuses est toujours à l'étude.

Jours de fonctionnement	Du lundi au samedi
Amplitude en semaine	6h35 - 21h30
Fréquence en heures de pointe en semaine	Objectif d'un bus toutes les 7 à 10 minutes <i>(au lieu de 15 minutes aujourd'hui)</i>
Fréquence en heures creuses en semaine	<i>En cours d'étude</i>

- **Déviation de la ligne 19** qui passera à Krypton (sur l'avenue de l'Arc de Meyran) et qui permettra une liaison complémentaire, notamment pour les étudiants pouvant se rendre à la faculté par les accès situés avenue de l'Armée d'Afrique.

Jours de fonctionnement	Du lundi au samedi
Amplitude en semaine	6h00-20h30
Fréquence en heures de pointe en semaine	Un bus toutes les 30 minutes
Fréquence en heures creuses en semaine	Un bus toutes les 30 minutes

• *Etude complémentaire en cours :*

- *augmentation de la fréquence sur le sud de la ligne parallèlement à la limitation de la ligne une fois sur deux au Jas de Bouffan au lieu de Château de Galice.*

Desserte des quartiers sud Luynes / Pont de l'Arc / Krypton :

Ligne 14 : La demande de déviation de certaines courses de la ligne 14 vers la maison de retraite St-Hilaire non retenue : cette desserte existait et a précisément été supprimée en 2014 pour cause de fréquentation nulle. La desserte est aujourd'hui possible grâce au service Flexibus qui permet de se rendre au centre ville au moyen d'une correspondance.

Jours de fonctionnement	Du lundi au samedi
Amplitude en semaine	6h30 - 21h00
Fréquence en heures de pointe en semaine	Un bus toutes les heures
Fréquence en heures creuses en semaine	Un bus toutes les heures

- *Etude complémentaire pour déplacer la boucle de Fontcouverte de la ligne 14 de 10h30 vers 8h45*

Autres améliorations de l'offre

Ligne 5 :

La ligne 5 sera prolongée jusqu'au centre commercial des Milles à raison d'un bus sur deux.

- amélioration de l'offre sur le secteur la Pioline
- fréquence Club Hippique - Centre commercial des Milles : un bus toutes les 20 minutes
- A moyen terme (2017), un couloir bus est prévu sur l'avenue du Club Hippique et à plus long terme, un parc-relais est envisagé.

Jours de fonctionnement	Tous les jours
Amplitude en semaine	6h00 - 22h40
Fréquence en heures de pointe / creuses en semaine	Un bus toutes les 10 minutes <i>(un bus toutes les 20 minutes vers le centre commercial des Milles)</i>

Ligne 10 :

L'offre du samedi sera augmentée.

- 34 allers-retours sur la journée au lieu de 28 aujourd'hui

Jours de fonctionnement	Tous les jours
Amplitude en semaine	6h30-21h15
Fréquence en heures de pointe / creuses en semaine	Un bus toutes les 20 minutes

Ligne 11 :

- Les horaires de fin de journée seront modifiés.
 - adaptation aux horaires de sortie du lycée de Luynes
- L'offre du samedi sera augmentée.
 - 22 allers-retours sur la journée au lieu de 19 aujourd'hui
- La demande de passage par le boulevard du Maréchal Leclerc n'a pas été retenue en raison de la proximité du passage actuel par l'avenue Mouret
 - Le boulevard du Maréchal Leclerc reste desservi par la ligne 18.
- La demande de déviation de la ligne par le chemin de Maliverny et l'avenue Grimaldi n'a pas été retenue
 - Un nouvel arrêt Flexibus sera implanté sur l'avenue de Grimaldi afin de compléter la desserte de cette voie.

Jours de fonctionnement	Tous les jours
Amplitude en semaine	6h00-20h50
Fréquence en heures de pointe en semaine	Un bus toutes les 40 minutes
Fréquence en heures creuses en semaine	Un bus toutes les 40 minutes

Ligne 12 :

Deux trajets supplémentaires seront réalisés : un départ de Couteron vers Rotonde à 9h38, un départ de Rotonde vers Couteron à 10h08 (*horaires non définitifs*).

→ amélioration de la fréquence le matin en heures creuses

Jours de fonctionnement	Du lundi au samedi
Amplitude en semaine	6h20-22h00
Fréquence en heures de pointe en semaine	Un bus toutes les 30 minutes
Fréquence en heures creuses en semaine	Un bus toutes les 40 à 60 minutes

Ligne 13 :

En soirée, cinq trajets supplémentaires seront réalisés :

- deux trajets au départ du Tholonet (20h42, arrivée Puyricard 21h20) et Palette (21h05, arrivée Puyricard 21h40) (*horaires non définitifs*)

- trois trajets au départ de Puyricard (20h15, arrivée à Palette à 20h54 / 20h40, arrivée à Palette à 21h17 / 21h05, arrivée à Palette à 21h42) (*horaires non définitifs*)

→ Extension de l'amplitude en soirée : de 1 heure à 1 heure 30 de service en plus

Jours de fonctionnement	Tous les jours
Amplitude en semaine	6h25 – 22h00 (+1h30 de service)
Fréquence en heures de pointe en semaine	Un bus toutes les 12 minutes
Fréquence en heures creuses en semaine	Un bus toutes les 15 minutes

Ligne 20 :

L'itinéraire de la ligne sera modifié afin de s'adapter aux besoins des usagers et des Millois. En effet, la demande de liaison avec Plan d'Aillane par la ligne 4 n'est pas retenue ; l'étude de prolongement ou de déviation de la ligne 4 a en effet montré que ces options seraient trop onéreuses ou léseraient de nombreux clients actuels.

Ce sera donc la ligne 20 qui réalisera cette liaison, sur la voie longeant la D9 . L'amplitude et la fréquence actuelles seront conservées. Parallèlement à ce prolongement, la ligne 20 sera limitée au Bois de l'Aune et n'empruntera plus son itinéraire actuel vers Rotonde. Les études montrent en effet que les lignes 2, 8, 9 et 19 sont suffisamment dimensionnées pour répondre efficacement aux déplacements entre le Jas de Bouffan et le centre ville.

De plus , le service Flexibus sera étendu au village des Milles ce qui permettra aux Millois de se rendre à Plan d'Aillane au plus près de leurs besoins de déplacement, sur réservation.

- Liaison assurée entre les Milles et Plan d'Aillane par la ligne 20, à raison d'un bus toutes les 30 à 40 minutes en heures de pointe, un bus toutes les 1h00 à 1h20 en heures creuses
- Service complété par le dispositif à la demande Flexibus dans le secteur « Roquefavour – La Duranne – Pôle d'Activités » dont fait partie le village des Milles.

Jours de fonctionnement	Du lundi au samedi
Amplitude en semaine	7h00-20h30
Fréquence en heures de pointe en semaine	Un bus toutes les 30 à 40 minutes
Fréquence en heures creuses en semaine	Un bus toutes les 60 à 80 minutes

Ligne 22 :

Décalage du premier départ de Célony de 3 minutes

- Correspondance assurée entre la 22 et le service scolaire.

Jours de fonctionnement	Du lundi au samedi
Amplitude en semaine	7h00-20h20
Fréquence en heures de pointe en semaine	Un bus toutes les 30 minutes
Fréquence en heures creuses en semaine	Un bus toutes les 60 minutes

Desserte des quartiers Pey Blanc, Vallon des Mourgues, Granettes :

- *Plusieurs options sont toujours à l'étude :*

- Renforcement des lignes déjà en passage dans ces quartiers : ligne 220 sur la RD10 (quartier Granettes) et ligne 230 sur la RD17 (quartiers Vallon des Mourgues et Pey Blanc).

- lignes déjà existantes se rendant directement en gare routière avec un temps de parcours très attractif

- Création d'un circuit de rabattement vers la Mayanelle ou le Jas de Bouffan

- Solution techniquement possible, étudiée et chiffrée, mais dont l'intérêt reste à confirmer : contrainte d'une correspondance supplémentaire pour se rendre en centre ville avec une fréquence de passage peu élevée.

- Développement du service Flexibus qui réalise déjà une offre de liaison vers le centre ville avec correspondance en amenant -sur réservation- vers 4 points de rabattement : Bouffan (lignes 2, 3 et 9), Fleming (ligne 3), La Mayanelle (ligne 3), et Granettes.

- souple d'utilisation et adapté aux liaisons intra-quartier.

Desserte du dimanche :

La demande d'augmentation du service du dimanche n'est pas retenue compte tenu des trafics très faibles relevés le dimanche pour une offre pourtant déjà soutenue.

→ Projet de renforcer et clarifier la communication autour du fonctionnement de ce service dans les tranches horaires 8h00 - 10h00 et 18h00 - 20h00.

Autres sujets abordés

Couloirs bus et aménagements en faveur des transports en commun

Les déviations induites par les travaux sur les places Madeleine-Prêcheurs, ainsi que les différentes évolutions planifiées pour septembre 2016 ne pourront être efficaces sans la mise en place de couloirs bus et autres aménagements dédiés destinés à favoriser les transports en commun aixois. Le programme prévisionnel de mise en service de couloirs et d'aménagement, *sous réserve de leur faisabilité technique*, est constitué des éléments suivants :

● Avenue de la République :

- en direction de la Rotonde, déplacement du couloir sur la droite du boulevard ce qui permet l'implantation de deux nouveaux arrêts « République » et « Niollon »
- en direction du carrefour Nelson Mandela, prolongement du couloir et déplacement des arrêts actuels afin d'assurer l'accessibilité et d'améliorer le confort d'attente et de correspondance. Les avantages créés par ces couloirs ne seront pérennes qu'à la condition qu'ils soient respectés par les autres usagers de la voirie, et que leur non-respect soit sanctionné. Une démarche en direction de la Police Municipale sera engagée à cet effet.

Echéance : avant l'été 2016

● Avenue de Lattre de Tassigny :

- en direction du carrefour Nelson Mandela, création d'un couloir bus à la place de la voie centrale de circulation, depuis le carrefour rue de la Molle / avenue de Lattre de Tassigny, afin de permettre l'écoulement des bus et cars qui se répartiront entre le bd de la République, l'av. Georges Pompidou et le cours des Minimes. La création de ce couloir sera accompagnée par la mise en place d'un feu vert anticipé pour les transports en commun sur la rue de la Molle.
- Il semble en outre intéressant de mener une réflexion sur la signalétique disposée sur les voies en amont des accès en centre ville pour flécher l'accès par l'échangeur du Jas de Bouffan plutôt que par le nord.
- A moyen terme, et selon les retours d'expérience induits par les aménagements, la Ville d'Aix-en-Provence se charge d'étudier la création d'une 4ème voie dans le sens nord → sud.

●- Avenue Victor Hugo :

- en direction de la Rotonde, création du couloir bus sur toute la longueur de l'avenue
- en direction du boulevard du Roi René, prolongement du couloir entre le débouché de la rue Cardinale et le boulevard du Roi René, ce qui permet le dédoublement de l'arrêt Victor Hugo avec une nouvelle répartition des lignes urbaines et interurbaines.

Echéance : avant l'été 2016

●- Avenue Schuman :

◦ création d'un couloir bus dans le sens montant jusqu'à l'avenue Winston Churchill. Cette mise en place sera accompagnée de la suppression du stationnement sur l'avenue Robert Schuman. Ce couloir bus permettra de garantir la régularité de la ligne 7 qui préfigure la future ligne de BHNS sur ce tronçon du parcours.

Echéance : avant la rentrée 2016 (à l'ouverture de la passerelle de Krypton)

● Projets en cours de définition pour 2017 :

- Liaison Malacrida – Gambetta par l'avenue Saint-Jérôme
- rue Guillaume du Vair (la Pioline)
- Avenue Henri Mouret

Ouverture des portes des lignes Mini

L'ouverture des portes des bus des lignes Mini n'est pas toujours compatible avec les hauteurs de trottoir. Une étude de déplacement des arrêts sur le cours Mirabeau sera conduite afin de faciliter l'accessibilité aux bus depuis le trottoir.

Accessibilité des points d'arrêt

L'audit de tous les points d'arrêt du Territoire du Pays d'Aix est terminé et a permis de concevoir un programme d'investissement pour mettre les arrêts en conformité.

Les échéances sont de trois ans sur le réseau urbain et de six ans sur le réseau interurbain.

Les mises en conformités seront priorisées en fonction de critères tels que la fréquentation du point d'arrêt, le nombre de lignes en passage ou la proximité d'un établissement spécialisé.

L'objectif est de maintenir au maximum les arrêts existants, mais sur le secteur Flexibus de Bibémus / Les sources, sept arrêts que nous avons implantés suite aux demandes des riverains et des élus devront être retirés car ils ont finalement reçu un refus d'autorisation des services de la Ville. Il s'agit des arrêts Keyrié, L'Echelle, Transformateur, Chemin Ancien, La Dîme, Ste-Adélaïde et Gravesonne. Afin de compenser ce retrait, prévu pour juillet, et à titre expérimental, il sera proposé un service de porte à point d'arrêt sur les deux voies concernées par les retraits d'arrêts.

Information voyageurs aux points d'arrêt

Le Territoire du Pays d'Aix a acquis un outil d'aide à l'exploitation et à l'information voyageurs qui sera déployé dans tous les bus et cars de ses réseaux.

80 bornes d'information voyageurs, indiquant en temps réel le temps d'attente du prochain bus, seront implantées sur le territoire, dont une quarantaine sur le réseau Aix-en-Bus, aux points les plus fréquentés et stratégiques, dont Bellegarde fait partie (2016).

Circulation des cars de tourisme

Une réflexion est en cours avec Madame le Maire et ses services pour que les cars de tourisme ne transitent plus par l'avenue Victor Hugo, l'avenue des Belges, le Cours Sextius et le boulevard de la République. Des parcours fléchés vers des arrêts imposés sur le Tour de Ville sont en cours de détermination.

BHNS

Le travail de concertation sur l'offre générale des transports en commun à l'arrivée du BHNS, en 2019, s'amorcera avant l'été avec la programmation de réunions avec les CIQ.

L'enquête publique est prévue à l'automne 2016 et des ateliers par quartier sur le volet infrastructures seront organisés dès avril prochain.